

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article276>



La réserve du Golfe du Morbihan

- L'ONCFS en Région - Bretagne - Pays-de-la-Loire - Contribuer à la sauvegarde de la biodiversité - Les réserves gérées ou co-gérées par l'ONCFS -

Publication date: jeudi 19 novembre 2009

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

La **Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage** (RNCFS) du golfe du Morbihan s'étend sur 7358 ha, situés exclusivement sur le Domaine Public Maritime. Créée le 16 janvier 2008 par arrêté ministériel, elle dispose d'un comité directeur rassemblant les acteurs locaux concernés. La gestion de la réserve est assurée par l'ONCFS.

Situé au sud de la Bretagne, le Golfe du Morbihan s'étend sur plus de 11 500 ha. Il comprend une cinquantaine d'îles et îlots. Ses côtes forment de petites falaises à l'ouest, alors qu'à l'est elles s'inclinent plus doucement vers l'estran vaseux. Elles sont entrecoupées de petits estuaires, de marais et prés salés, de plages sableuses. Le climat y est le plus doux et le plus ensoleillé de Bretagne.

Reconnu au niveau mondial pour ses qualités écologiques, le golfe fait l'objet de nombreuses mesures de protection réglementaire. Il est inscrit depuis 1991 au titre de la convention "Ramsar" comme zone humide d'importance internationale. Au niveau européen, il est classé en site Natura 2000, avec notamment une Zone de Protection Spéciale pour les secteurs présentant un intérêt majeur pour les oiseaux.

Le numéro 307 de la **revue Terre sauvage** a consacré un [article à la réserve du Golfe du Morbihan](#)



Pour plus d'informations, visitez [le site de la réserve](#).

Contact : 8 rue du commerce, 56000 VANNES
Courriel : golfedumorbihan@oncfs.gouv.fr
Tél : 02 97 47 02 83 - Fax : 02 97 47 01 92



Photo L. Picard, ONCFS

[Lien vers la page de la Délégation interrégionale Bretagne - Pays-de-Loire](#)

[Lien vers la page d'accueil des espaces protégés de l'ONCFS](#)